

# LE PETIT GIRONDAIS



BULLETIN COMMUNAL



## ÉCOLE

Pouss Cross de l'école et journée  
*Parcours du cœur scolaire.*

PAGE 14-15

## CŒUR EN RÉOLAIS

La Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde organise le Dimanche 18 mai 2025 un événement sportif, convivial et solidaire : "Cœurs en Réolais".

PAGE 16

## CLASSEMENT FRR

Courrier du Président Francis Zaguet aux habitants et habitantes de la Communauté de Communes du Réolais en Sud-Gironde.

PAGE 10-11



# SPÉCIAL BUDGETS

# ET FESTIVITÉS

# ÉDITO

**PHILIPPE MOUTIER MAIRE DE GIRONDE SUR DROPT**

Chers Girondaises et Girondais,

Dans les pages qui suivent cet éditorial, vous allez pouvoir mesurer par le détail, les comptes communaux tels qu'ils représentent l'exercice 2024 et la projection du budget pour l'année 2025.

De tout le mandat que vous nous avez confié pour gérer la commune de Gironde sur Dropt, la construction du budget 2025 a été la plus compliquée. A la fois par les imprévus rencontrés lors de l'année 2024 et les augmentations incontournables en 2025, cette construction budgétaire est largement pénalisée par le désengagement de l'État.

La commune est le dernier maillon de l'État. Comment peut-on faire, comment prioriser, comment anticiper quand il n'y a plus de marge de manœuvre ? Les exigences de l'État sont toujours là, mais pas les ressources. Les obligations de la commune sont toujours les mêmes, école, sécurité des déplacements, des biens et des personnes, entretien des bâtiments, des espaces verts, du cimetière.... Avec un budget rétréci, comment y faire face ? Et compter sur le département est aussi vain, car cette entité est dépendante de l'État pour beaucoup.

Alors, nous avons pris des mesures difficiles, compliquées à faire accepter. Elles ont fait débat, mais elles ont été validées à l'unanimité par les membres du conseil municipal. Réduction des dépenses de fonctionnement, réduction des attributions de subventions, augmentation de la part communale de l'impôt foncier, réduction des indemnités des élus. Objectif : solidarité de la part de tous ; pouvoir surtout assurer quelques investissements de sécurité indispensables.

Je compte sur vous tous pour comprendre que nous mettons tout en œuvre pour continuer à gérer la commune avec sérieux, détermination. Notre engagement est entier, les équipes des agents communaux sont mobilisées, elles aussi déterminées à accompagner l'année 2025 dans la rigueur.

Philippe MOUTIER  
Maire



## MAIRIE



### HORAIRES

**MATIN :**

Du lundi au vendredi  
8 h 30 - 12 h

**APRES -MIDI :**

lundi : 15 h 00 - 18 h 30  
Mercredi : 15 h 00 - 17 h

Tél 05 56 71 11 18

[accueil@gironde-sur-dropt.fr](mailto:accueil@gironde-sur-dropt.fr)  
46, av. du Général de Gaulle  
33190 Gironde sur Dropt



Directeur de publication :  
Philippe Moutier.

Rédactions, illustrations :  
S. Monchany, P. Mau

Crédits photos :  
Mairie de Gironde, C. Granet  
Dépôt légal à la parution  
ISSN en cours  
Imprimé par nos soins

# BUDGET

## Petites explications pour mieux comprendre...

Le budget se compose de deux sections : la section de fonctionnement et la section d'investissement.

**La section de fonctionnement** retrace les opérations de dépenses et de recettes liées à la gestion courante de la commune, c'est-à-dire les produits et les charges qui reviennent régulièrement chaque année. Sont imputées également dans cette section les charges financières liées aux intérêts de la dette.

**La section d'investissement** retrace les opérations de dépenses et de recettes liées aux programmes d'investissement nouveaux ou en cours qui enrichissent le patrimoine communal : achats de matériels durables, construction ou aménagement de bâtiments, travaux d'infrastructure. Elle comprend également le remboursement du capital des emprunts.

## BILAN 2024

### Dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 « charges à caractère général » : L'évolution de ce chapitre entre 2023 et 2024 est contenue, grâce, entre autres, à une rigueur quotidienne et le recours aux travaux en régie par le personnel communal.

Chapitre 012 « dépenses de personnel » : en faible augmentation. Ce chapitre comporte notamment les dépenses de personnel (rémunération et charges, assurance statutaire, allocation chômage ...) et des autres services extérieurs (CDC, périscolaire, ). Il est à noter que la CDC Réolais Sud Gironde nous reversera en 2025 environ 21 000 €, en raison d'une erreur de facturation.

Chapitre 65 « autres charges de gestion courante » : en forte hausse, en raison de la subvention de 95 000 € versée au budget chaufferie, qui ne l'avait pas été en 2023. Sur ce chapitre sont inscrites aussi les dépenses relatives aux indemnités de fonction des élus et leurs charges (75 257,42 €), aux subventions versées aux associations (10 430 €) et à la contribution au SDIS (24 354,12 €). À noter : le CCAS n'ayant pas perçu sa subvention en 2023, il lui a été versé 14 000 € (le double) en 2024 en compensation.

Chapitre 66 « charges financières » : en forte hausse. Il s'agit ici du remboursement des intérêts de la dette.

Chapitre 67 « charges exceptionnelles » : en 2023, ce chapitre retraçait exclusivement le versement de la contribution communale au budget de la chaufferie bois, avant le passage en M57, ce qui explique cette forte baisse. En 2024, il s'agit des titres annulés ou réduits (électricité Squash).

## Recettes de fonctionnement

Chapitre 70 « produits des services et du domaine » en baisse. Ce chapitre retrace les recettes liées aux concessions dans les cimetières, les redevances d'occupation du domaine public, les redevances et droits des services à caractère culturel et périscolaires (cantine, maison des médias...).

L'évolution constatée entre 2023 et 2024 résulte d'une nouvelle imputation de l'aide de l'État pour l'adoption de la tarification sociale de la cantine, au chapitre 74.

Chapitre 73 « impôts et taxes » : pour rappel, la nomenclature M57 a scindé ce chapitre en deux avec le 731. Sur ce chapitre figurent l'attribution de compensation (501 208 €), le fonds de péréquation intercommunal (14 146 €) et la taxe sur les droits de mutation (47 580 €).

Le chapitre 73 représente 34,52 % des recettes réelles de fonctionnement.

Chapitre 731 « impositions directes » : y sont inscrits notamment le produit des taxes foncières (554 288 €) et la taxe sur l'électricité (14 852,92 €).

Chapitre 74 « dotations et participations » en baisse. Sont inscrites notamment la dotation solidarité rurale (24 079€), les allocations compensatrices TH, FB et FNB (159 311 €) et participations aux charges de fonctionnement de l'école des communes ayant des enfants fréquentant notre école (47 775 €), ainsi que la subvention les produits de l'aide de l'État pour les « repas cantine à 1 € », dont il nous reste à percevoir un reliquat en 2025.

Chapitre 75 « autres produits de gestion courante » : sont imputés sur ce chapitre les revenus des immeubles (loyers : 21 175,68 €) et les remboursements de sinistres.

Chapitre 77 « produits exceptionnels » : en forte hausse, en raison de la vente d'un immeuble.

Chapitre 013 « atténuations de charges » : en baisse. Sur ce chapitre, sont inscrits les remboursements sur rémunérations effectués par les organismes sociaux (indemnités journalières, assurance statutaire...). L'évolution constatée sur ce chapitre est liée à une régularisation en attente.

## Dépenses d'investissement

En 2024, le plus gros investissement concerne les travaux de réhabilitation de la salle des fêtes (335 878 €).

La division du logement de La Poste a aussi nécessité des travaux (42 000 €).

## Recettes d'investissement

Il est à noter que l'Etat n'a finalement pas retenu notre demande de subvention DETR (87 000 €) pour les travaux de réhabilitation de la salle des fêtes et n'a pas encore versé la totalité des subventions accordées dans le cadre des travaux de sécurisation du bourg (80 000 € restent en entente).

Par ailleurs, le Conseil départemental poursuit sa politique de réduction des aides apportées aux communes (FDAEC).

### Conclusions

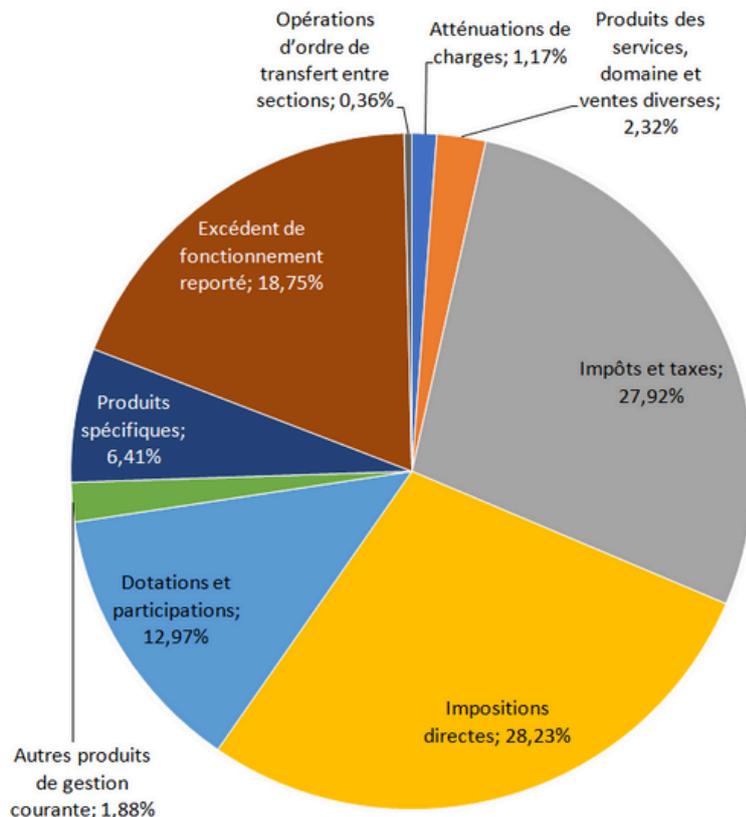
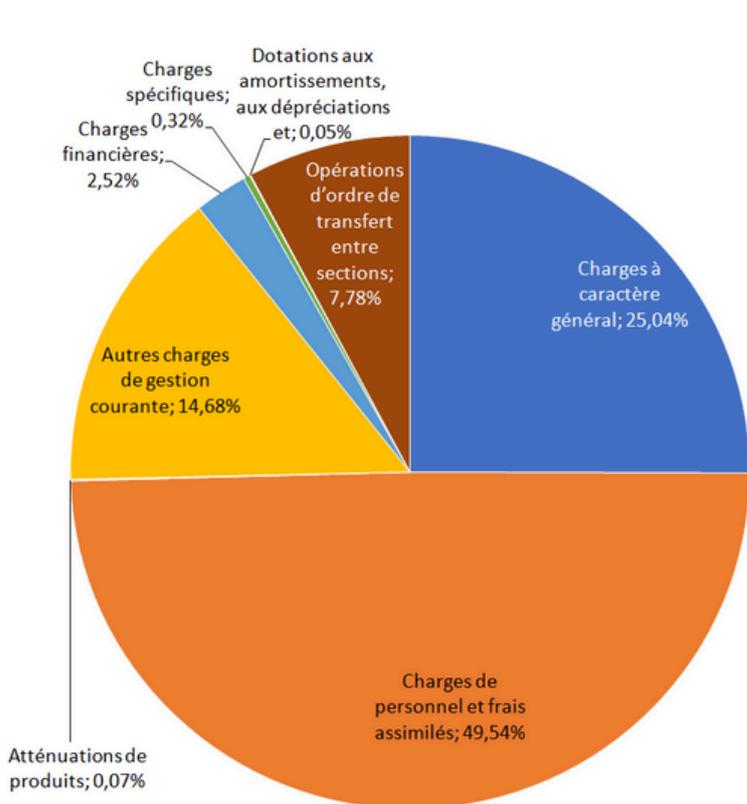
Le budget communal 2024 de fonctionnement est positif, malgré une subvention de 95 000 € au budget de la Chaufferie, mais, le budget d'investissement est négatif du fait du désistement de l'État dans le versement des subventions : salle des fêtes et aménagement de bourg : - 128 000 € et des travaux indispensables et imprévus : toitures salle des fêtes et école.

## COMPTE FINANCIER UNIQUE BUDGET COMMUNAL

### FONCTIONNEMENT 2024

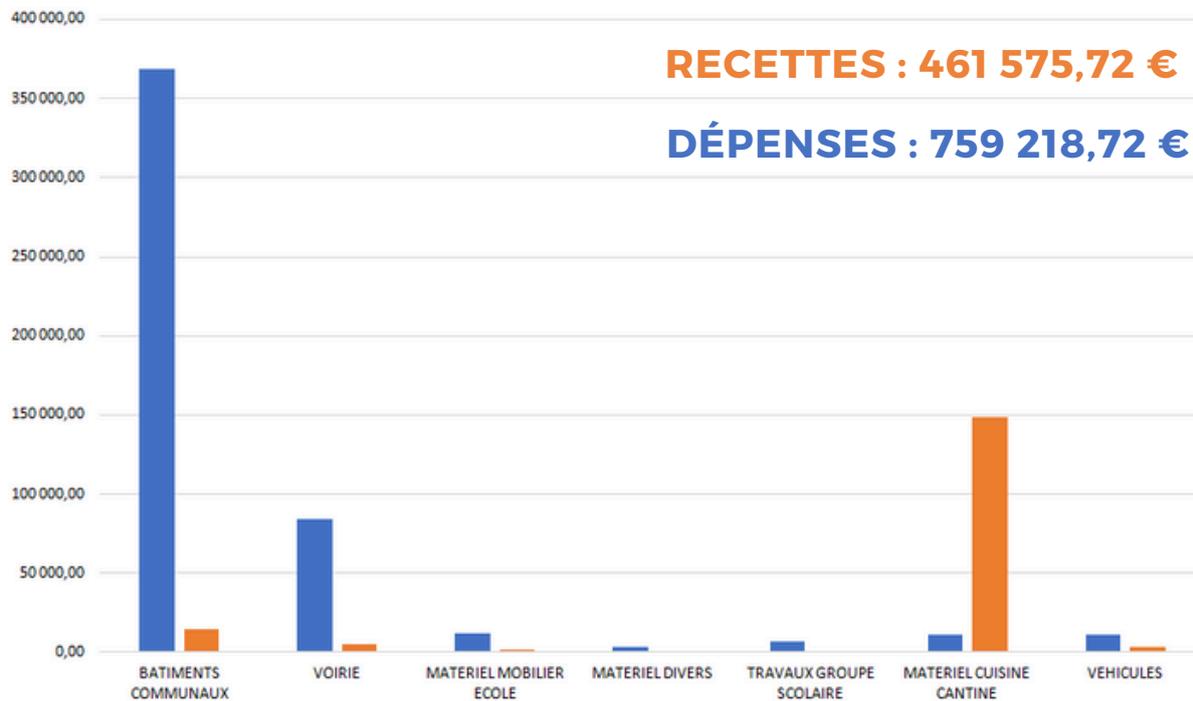
#### DÉPENSES : 1 520 646,56 €

#### RECETTES : 2 016 033,34 €



# COMPTE FINANCIER UNIQUE BUDGET COMMUNAL

## INVESTISSEMENT 2024

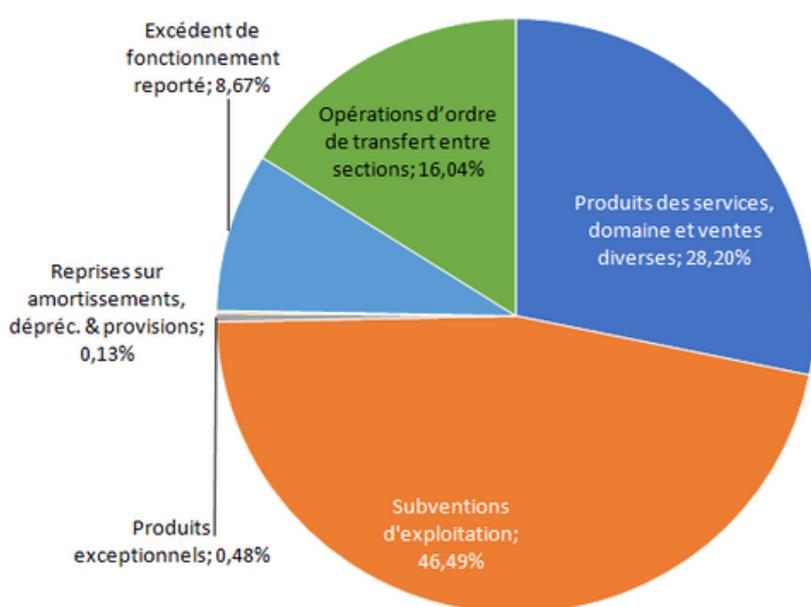
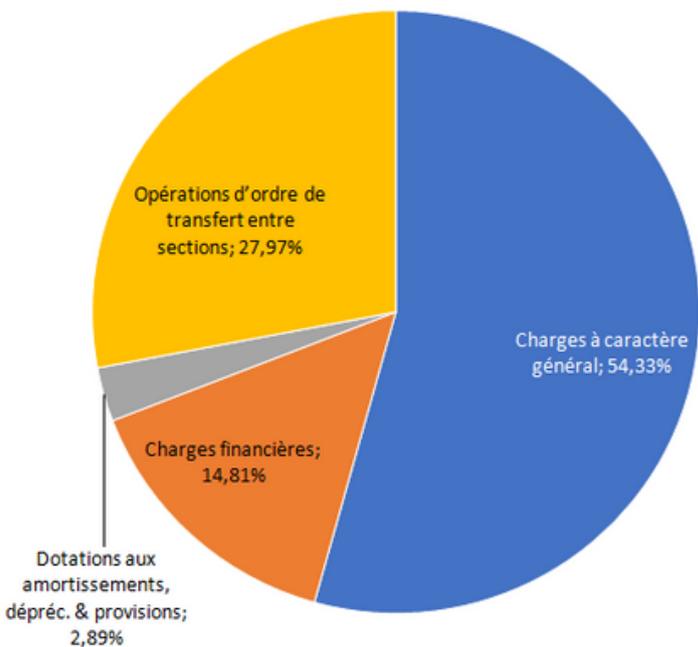


# COMPTE FINANCIER UNIQUE CHAUFFERIE MUNICIPALE

## FONCTIONNEMENT 2024

**DÉPENSES : 172 792,38 €**

**RECETTES : 204 351,95 €**



## PRÉVISIONS 2025

Le budget prévisionnel 2025 doit tenir compte, en plus du bilan d'investissement négatif de 2024, des principales contraintes suivantes :

- 3 Cèdres, acquisition : 130 000 € (dans le cas de l'échec du projet de Résidence Senior). Pour rappel, la commune avait préempté l'achat des 3 Cèdres en 2019 par le biais de l'EPF (Etablissement Public Foncier). Un projet de création de résidence avec logements pour les séniors a été déposé par une association. Mais, ce dernier dépend des financements bancaires, de subventions européennes ainsi que de l'Etat. Or, le vacillement économique mondial et la rigueur budgétaire nationale jettent un doute sur leur attribution. Les décisions devraient être communiquées courant juillet 2025. Ainsi, dans le cas du retrait du projet faute de financements par les partenaires, la commune serait dans l'obligation de racheter les 3 Cèdres à l'EPF à son prix d'acquisition, auquel s'ajoutent les frais de gestion.
- Subvention budget Chaufferie bois de 95 000 €. Le budget du réseau de chaleur est déficitaire du fait des nombreuses pannes sur le réseau et des impayés de certains abonnés. Il nécessite une subvention communale de 95 000 euros pour l'équilibre.
- Une nouvelle fuite à la résidence la Chandelière a été constatée et nécessitera des réparations onéreuses (25 000€). À ce sujet, la commune est en procès depuis 2017 avec les sociétés qui ont construit le réseau pour malfaçon (problèmes d'isolation des tuyaux, ce qui engendre des corrosions prématurées et des fuites). La commune a perçu 151 000€ d'une première condamnation, mais une des sociétés a fait appel auprès du tribunal administratif. La commune a fait le choix de placer cette somme sur un compte bloqué dans l'attente du rendu de la décision de justice. Par ailleurs, la commune doit prévoir le financement de l'extension du réseau de chaleur : 262 800 € TTC. Elle permettra de raccorder au chauffage urbain les futurs logements Gironde Habitat qui seront construits prochainement sur la rue André Dupuy Chauvin et le long de la place de la République.

Il convient donc de rationaliser au maximum les dépenses de fonctionnement et de geler les investissements.

Ainsi, les seuls investissements 2025 seront la seconde phase de la réfection de la toiture de l'école coté élémentaire, ainsi que la pose de deux ralentisseurs route de Beauséjour.

Il est à noter que l'État et le Conseil départemental (CD 33) baissent, voire suppriment, les aides aux communes. (ex : suppression FDAEC).

Dans ce contexte de contraintes budgétaires, Monsieur le Maire annonce qu'il souhaite diminuer ses indemnités de fonctions, considérant que les efforts concernent tout le monde et que toute économie est bonne.

Il demande ainsi de réduire ses indemnités de 70 %.

Les adjoints suivent sa logique et demandent quant à eux de baisser leurs indemnités de 20 à 50 %.

Le CCAS aussi réduit son budget de 7 000 à 5 000 euros.

Le budget « fêtes et cérémonies » passe de 19 000 à 12 000 €. Le marché d'hiver ne sera pas reconduit dans ce contexte.

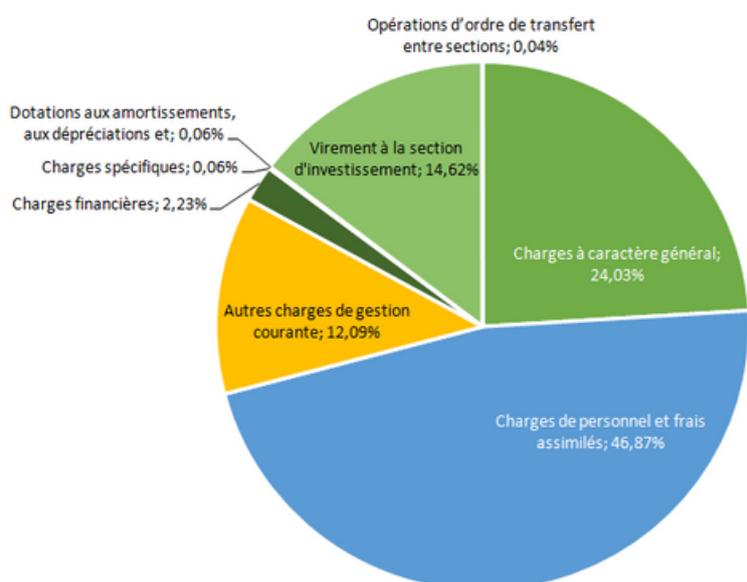
Le budget de fonctionnement sera reconduit tel que consommée en 2024, seules des augmentations sont prévues aux fluides et contrats, en raison de la croissance des coûts des énergies, assurances...

Par ailleurs, les impôts locaux fonciers seront augmentés de 0.9 % pour faire face à cette situation.

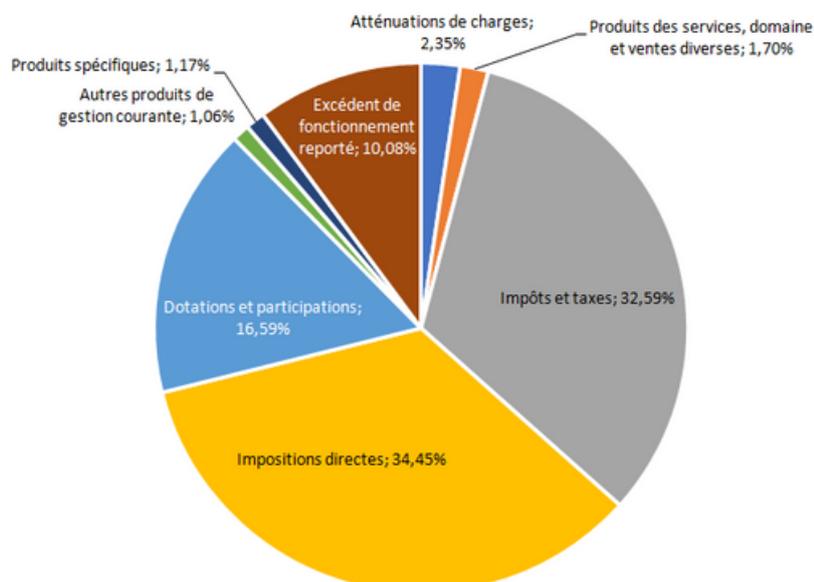
## BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2025 (prévisionnel)

### FONCTIONNEMENT 2025

**DÉPENSES : 1 702 748,78 €**



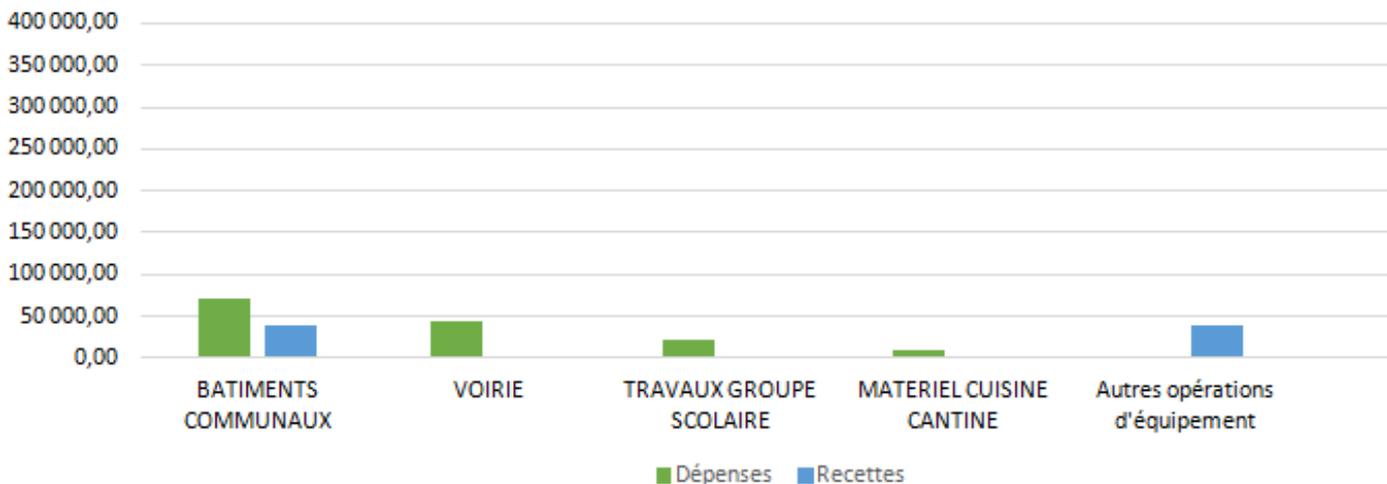
**RECETTES : 1 702 748,78 €**



# BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2025 (prévisionnel)

## INVESTISSEMENT 2025

### OPERATIONS INVESTISSEMENT 2025



**DÉPENSES : 849 294,23 €**

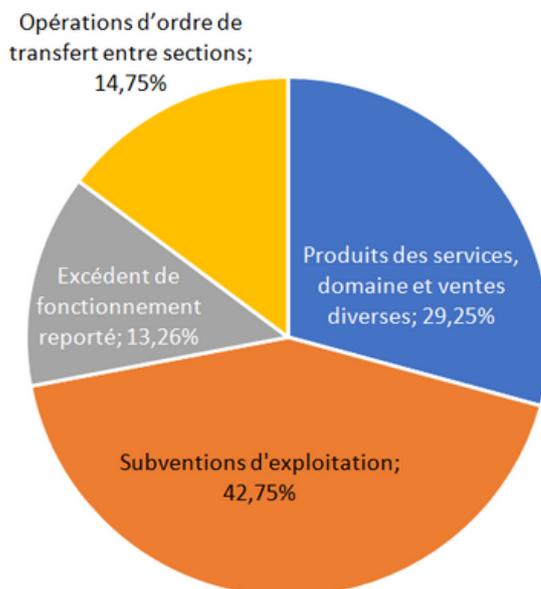
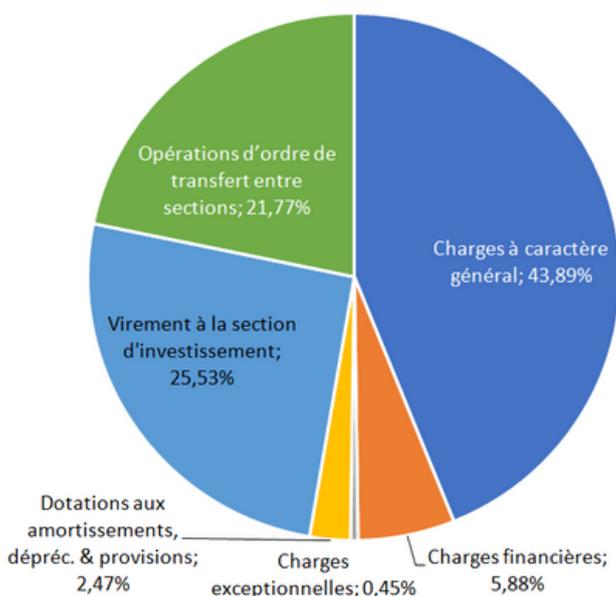
**RECETTES : 849 294,23 €**

# BUDGET PRIMITIF CHAUFFERIE MUNICIPALE 2025 (prévisionnel)

## FONCTIONNEMENT 2025

**DÉPENSES : 222 246,56 €**

**RECETTES : 222 246,56 €**



# CLASSEMENT FRR



**Chers Habitants et Habitantes de la Communauté de Communes (CDC) du Réolais en Sud-Gironde,**

Comme vous le savez peut-être, avec l'ensemble des élus des 41 communes de la Communauté de Communes, j'ai mené un long combat pour contester la décision des gouvernements BORNE puis ATTAL de ne pas inclure notre territoire dans le classement FRR (France Ruralités Revitalisation) alors que toutes les Communautés de Communes qui nous entourent y sont éligibles depuis plusieurs années.

Vous avez dû entendre parler notamment de notre rocambolesque virée en bateau pour porter une motion à la Sous-Préfecture, du voyage de 35 élus à Paris pour interpellier les services du Premier Ministre à Matignon, des pétitions lancées sur les marchés ou encore des banderoles de crêpe noir matérialisant notre colère à l'entrée de chaque village.

Sans nous décourager malgré toutes les embûches rencontrées ces derniers mois (dissolution de l'Assemblée Nationale puis motion de censure renversant le gouvernement) nous avons maintenu la pression sur les gouvernements successifs en nous appuyant sur les interventions efficaces de l'ensemble de nos parlementaires, toutes sensibilités politiques confondues.

L'adoption du budget 2025 et donc de l'amendement qu'elles (ils) ont défendu à l'Assemblée Nationale et au Sénat a acté notre formidable victoire :

**AUJOURD'HUI, LES 41 COMMUNES DE LA CDC SONT CLASSÉES FRR**

## Et alors, me direz-vous, que nous apporte ce classement ?

En fait, de multiples avantages fiscaux et sociaux pour les entreprises de nature à renforcer l'attractivité du territoire ou, en tous les cas, de ne plus nous défavoriser par rapport à nos voisins bazadais, langonnais ou sauveterrois :

- En premier lieu, sachez que tout exploitant créant ou reprenant une entreprise employant moins de 11 salariés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 verra ses bénéfices exonérés d'impôt pendant une durée pouvant aller jusqu'à 8 années ;
- Sur délibération des collectivités locales (communes et CDC), ces entreprises pourront également bénéficier des mêmes exonérations au titre des impôts locaux ;
- Des allègements très importants des droits de mutation (les fameux frais de notaire) frappant certaines acquisitions d'immeubles ou fonds de commerce. Il en va de même quand un jeune agriculteur voudra acheter des terres à exploiter ;
- dans plusieurs situations, les employeurs pourront bénéficier d'exonérations de charges patronales.

### Mais ce n'est pas tout.

A leur tour, les communes dont certaines ont de plus en plus de mal à équilibrer leur budget pourront bénéficier de majorations au titre des dotations versées par l'État.

D'autres avantages existent mais il serait fastidieux de tous les énumérer.

Sachez qu'aujourd'hui, nous disposons enfin des atouts pour faire venir et revenir des entreprises chez nous et en particulier des professionnels de santé.

Sur ce dernier point, comment admettre que notre ville centre avec ses 4 500 habitants (La Réole) n'abrite plus qu'un cabinet dentaire avec 2 dentistes proches de la retraite alors qu'à Sauveterre de Guyenne qui regroupe 1 800 habitants, il y a 6 dentistes, attirés par les bonifications fiscales de FRR !!!

Le classement FRR n'est pas une fin en soi. Si c'est une condition nécessaire pour retrouver notre attractivité, elle n'est pas suffisante.

Il faut maintenant le faire savoir partout. Bien sûr, j'ai demandé à mes équipes de communiquer très largement sur ce sujet majeur.

Mais vous pouvez aussi y prendre part. Parlez-en entre vous, en famille, à vos amis, à vos collègues de travail, à vos voisins, à qui vous voulez. Mais il faut faire savoir qu'aujourd'hui nous bénéficions des mêmes atouts que nos voisins. Et que nous avons de la main d'œuvre pour travailler et beaucoup de patients à soigner.

Nous comptons sur vous comme vous pouvez compter sur nous.

**Francis ZAGHET**

Président de la Communauté de Communes  
du Réolais en Sud-Gironde



# RETOUR SUR LE CHAMPIONNAT DE GIRONDE DE CROSS COUNTRY



Retour en images sur un dimanche de sport et de passion au Centre Beauséjour !

Le 12 janvier, nous avons eu le plaisir d'accueillir le cross-country organisé par l'Entente Stade Langonnais Athlétisme, l'Élan Girondais d'Athlétisme et le Comité de Gironde d'Athlétisme.

Quelques chiffres marquants :

- 1 500 athlètes sur la ligne de départ
- Une cinquantaine de clubs représentés
- Un public nombreux et enthousiaste venu encourager les coureurs

Sur un parcours spectaculaire, vallonné et rendu encore plus exigeant par la boue, les athlètes ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour décrocher des places qualificatives pour les quarts de finale des Championnats de France de cross-country.

15 courses ont rythmé la journée, du départ des Masters à 10 h jusqu'à la très attendue course élite à 15 h 30, clôturant cette journée mémorable.

Un immense bravo à tous les participants, aux organisateurs et aux bénévoles pour cette réussite sportive et festive.

Plus de 120 médailles ont été décernées par le Comité de Gironde d'athlétisme pour les catégories U14 à Masters, dont une cinquantaine aux champions de Gironde 2025.

Le Stade Bordelais Athlétisme s'est illustré avec 31 médailles remportées, dont 12 en or, remportant la première place au tableau des médailles devant l'US Talence Athlétisme (20 médailles dont 5 en or) et le SA Mérignac (10 médailles dont 5 en or).

Un énorme merci au Stade Langonnais Athlétisme ainsi qu'à l'Élan Girondais Athlétisme pour l'accueil, à chacun des bénévoles pour l'aide, le soutien et la bienveillance auprès des athlètes.

Merci également à tous les juges présents, sans qui cette belle fête des runners girondins ne pourrait avoir lieu.

Le Président de la CDR, Alain Bellier, tient à "remercier les 3 salariés du Comité de Gironde pour leur belle implication" lors de ce championnat.

Enfin, merci aux athlètes, entraîneurs et clubs girondins pour leur bonne tenue lors de ce championnat.

# REPAS DES AÎNÉS

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont participé au repas des aînés!

Votre présence, vos sourires et vos échanges ont fait de cette journée un moment rempli de chaleur et de convivialité.

À très bientôt pour de nouvelles rencontres.



# POUSS CROSS

Les enfants de l'école ont participé au **Pouss Cross** organisé par l'Elan Girondais et les enseignants au Stade municipal ce jeudi 10 avril.

Pour les petites, moyennes et grandes sections, un parcours avec un système de sacs et de bouchons de couleurs, permettait aux enfants de courir à leur vitesse en fonction de leur capacité sur une durée allant de 3 à 4 minutes. La durée pour les plus grands était de 5 à 8 minutes. Tous les enfants ont été récompensés avec des médailles et diplômes.



# PARCOURS DU COEUR SCOLAIRE



Les enfants CM1 CM2 de l'école ont participé aux Parcours du Cœur Scolaire comme 300 000 autres enfants en France vendredi 11 avril.

Le Parcours du Cœur scolaire a eu lieu vendredi 11 avril à la Base Nautique de Fontet au profit des élèves de CM2 de la CdC. 250 élèves ont fait la découverte du fonctionnement de leur cœur durant l'activité physique. Cette journée était organisée par la Communauté des Communes du Réolais en Sud Gironde et le Club Cœur et Santé.

Les élèves ont participé à des activités physiques et sportives comme le golf, course longue, course d'orientation, saut en hauteur... À la fin de chaque activité, les BMP (battements mesurés par minute) d'un élève témoin étaient relevées avec un oxymètre. Les activités ont été classées sur une fiche en fonction des battements par minutes.



**PROCHAINE MANIFESTATION :  
KERMESSE DE L'ÉCOLE  
MARDI 24 JUIN.**

# COEUR EN RÉOLAIS

**3<sup>e</sup> édition** Contours de déguisement  
Village santé & gourmand  
Stagiaire

## PROGRAMME

**Dimanche 18 mai 2025** Base nautique de Fontet 33190

<b>Marche</b> 3 km, 7 km, 10 km, 20 km	<b>Vélo</b> VTT - 23 et 43 km Rando Cyclo - 56 km ouvert aux VAE	<b>Course nature</b> entre route et chemin 7, 10 et 20 km + courses enfant
---	---	---

**Fontet**

Mobilisons-nous pour lutter contre les maladies cardio-vasculaires !

Infos et inscriptions



## LE VILLAGE SANTÉ & BIEN-ÊTRE

100% GRATUIT  
DE 08H30 À 13H00

<b>PÔLE BIEN ÊTRE</b>	<b>PÔLE SANTÉ</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Prestations de qualité offertes par des professionnels : masseur, ostéopathes, réflexologue, sophrologue et coach sportif</li> <li>Des animations pour tous : neurogym, automassage, séance de cardio, renforcement musculaire, yoga, pilates ...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ateliers nutrition</li> <li>Tabacologie</li> <li>Animation des gestes qui sauvent</li> <li>Stands de prévention</li> <li>Atelier cuisine</li> <li>Vélo smoothie</li> </ul>

**+ PRÉSENCE DE PLUSIEURS MEDECINS ET CADRES DE SANTÉ**

**+ PARRAIN : THOMAS BOUDAT**  
CHAMPION DE FRANCE, CHAMPION D'EUROPE, CHAMPION DU MONDE  
DANS PLUSIEURS DISCIPLINES CYCLISTES.

## LE VILLAGE GOURMAND

### LE BURGER DU COEUR

MADE IN RÉOLAIS

- LE PAIN VOYAGEUR BARIE
- LA FERME N°5 BIOT LOUPLAC-DE-LA-RÉOLE
- LABO LA NOMALI CASTETS-ET-CASTILLON
- LA FROMAGERIE BEAUJOUR GIRONDE-SUR-DROPT
- GROUPEMENT ELEVEUR GIRONDIN (GEG) GIRONDE-SUR-DROPT
- LABO LA NOMALI CASTETS-ET-CASTILLON

**PLUSIEURS MENUS**  
Le Burger du Cœur 99% Réolais préparés par le Comité des Fêtes de Louplac-de-La Réole + Menu Kids

Plat veggie de la Cuisine de Joanna  
Restaurant Ô Lac (carte habituelle)

**DESSERT AU CHOIX**  
Crêpes de l'échoppe (La Réole)  
Fraise Clery (Noailiac) ou Carotte Cake Maison

**BUVETTE XL RAID POUR VOUS RAFFRAÎCHIR !**  
VIN DU CHÂTEAU HALIE

## LES PARCOURS

DE 8H30 À 13H00  
INSCRIPTIONS À PARTIR DE 7H30

**SPORT POUR TOUS**  
**POUR TOUS LES NIVEAUX**

Plusieurs parcours vous attendent selon vos envies !

**DÉPARTS : 18 MAI À FONTET**

- 8h30 : Échauffement collectif
- 8h45 : Marche 20 km
- 8h55 : VTT 23km & VTT 43 km

**NOUVEAU : 9H05 : RANDO CYCLO 56 KM**

- 9h15 : Échauffement collectif
- 9h30 : Course 20 km
- 9h40 : Marche 10 km
- 10h00 : Échauffement collectif
- 10h15 : Course 10 km
- 10h30 : Marche 7 km
- 10h45 : Course 7 km
- 11h00 : Marche 3 km (accessible PMR, poussette draisiennne, ...)
- 11h30 : Course enfant

**INSCRIPTION AUX COURSES (5€)**

Chiens acceptés en laisse

LES CYCLES DU CANAL

Rendez-vous à 8h30, 9h30 et 10h pour l'échauffement collectif festif par l'EPGV

Location de vélo à assistance électrique lors de l'événement avec les cycles du canal

**POUR LES PITCHOUNS**

- Course enfants - départ à 11h30
- Structure gonflable
- Animations sur le village

## LES ANIMATIONS

Matinée en musique avec la Bandas Les Amuses Gueules

Un concours de déguisements - nombreux lots à gagner : produits du terroir, concerts, vins...

Repas gourmand animé par la chorale Tien Te Dret !

Animation tout au long de la journée avec Radio Entre-deux-Mers

13 H - REMISE DES PRIX POUR LE CONCOURS DE DÉGUISEMENT ET PHOTO AERIENNE DU DÉFI COEUR

TOUTES LES ANIMATIONS SONT GRATUITES

**RENDEZ-VOUS LE 18 MAI PROCHAIN !**

**INFORMATIONS & MODALITÉS D'INSCRIPTION :**

Sur le site de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde  
[www.reolaisudsudgironde.fr](http://www.reolaisudsudgironde.fr)

**CONTACTS**  
sport@reolaisudsudgironde.fr  
06.23.80.20.78

Mobilisons-nous pour lutter contre les maladies cardiovasculaires !



# COURSE DE SAINT-CLAIR

# TRAIL

**DIMANCHE 1 JUIN 2025**

## 10K-18K

## DE LA ST CLAIR

# A GIRONDE SUR DROPT

### Départ à partir de 9h30



## MARCHE NORDIQUE

## 10K

## RANONNEE



**TARIFS: trail 18km (15 EUROS) - Trail et Marche Nordique 10 km (10 euros)**

**Randonnée 10 km (5 euros)**

Pour tous renseignements TEL AU 06 62 47 85 18

[elangirondaisathletisme@gmail.com](mailto:elangirondaisathletisme@gmail.com)



**UN CLUB POUR TOUS**

# FÊTE DE LA SAINT CLAIR

## VENDREDI 30 MAI

### OUVERTURE DE LA FÊTE FORRAINE

## SAMEDI 31 MAI



(SUR LA PLACE)

### BUVETTE ET TAPAS SUR PLACE

### 18 H – SOIREE BODEGA – BANDA LOS GAUJOS



### 22 H – CONCERT LES OLDBOYS



LesOldBoys

## LES OLDBOYS

ANTOINE, BRUNO, CHARLY ET DOMI FONT DES REPRISES ROCK DES ANNÉES 60 À AUJOURD'HUI (POLICE, ROLLING STONES...).

# DIMANCHE 1 JUIN 2025

**COURSE DE LA ST CLAIR**  
**STADE MUNICIPAL DÉPART 9 H 30**

**PLACE DE LA RÉPUBLIQUE À PARTIR DE 12 H**

**ADULTES 15 € : FAUX FILET - FRITES / CORNET DE GLACE 3 PARFUMS AU CHOIX / CAFÉ**

**ENFANT 10 € : SAUCISSE - FRITES / CORNET DE GLACE 3 PARFUMS AU CHOIX**



**RESERVATION OBLIGATOIRE EN**  
**MAIRIE AU 05 56 71 11 18**  
**AVANT LE VENDREDI 23/05**

 **ACCUEIL**

**MATIN :**  
 Du lundi au vendredi 8 h 30 - 12 h  
**APRES -MIDI :**  
 lundi : 15 h 00 - 18 h 30  
 Mercredi : 15 h 00 - 17 h



**CHEQUE A L'ORDRE DE LA PEÑA**



**ANIMATION MUSICALE**



*Lous Réoulès*  
 GROUPE FOLKLORIQUE DE GIRONDE

**LUNDI 02 JUIN**

**CONCOURS DE BELOTE**

**SALLE DES FÊTES 14 H 30 OUVERTURE DES PORTES 13 H 30**

# MARCHÉ GOURMAND

# MARCHÉ GOURMAND

**VENDREDI 4 JUILLET 2025**  
**PLACE DE LA REPUBLIQUE**



**ANIMATION MUSICALE**